

Motion 2379

Stop à la fermeture d'offices de poste à Genève

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- la décision de la Poste de poursuivre sa politique de fermeture d'offices de poste qui menace 500 à 600 offices en Suisse ;
- l'annonce de la Poste selon laquelle elle entend discuter de ces fermetures avec les cantons ;
- les conséquences négatives des fermetures d'offices de poste sur le service universel, la qualité du service public, l'emploi et la protection de notre environnement,

invite le Conseil d'Etat

- à s'opposer fermement à toute nouvelle fermeture d'office de poste à Genève, en associant les communes genevoises concernées à ces démarches, afin d'éviter qu'elles soient mises face à des situations de fait accompli ;
- à lier langue avec les autres cantons concernés pour examiner la possibilité d'une résistance commune au processus mis en route par la Poste.